

**Rapport de la commission chargée de l'étude
du préavis N° 63/2026**

**Demande de crédit pour la construction d'un collecteur communal d'eaux usées entre le
chemin de Sous-le-Mont, le Châtelard et le Timonet d'En Haut**

Composition de la commission :

- Hans-Peter Guggenbühl, AS2E, - Président
- Joël Humbert, Entente, - Rapporteur
- Jérôme Wyss, Entente
- Basile Monnier, Entente
- Viviane Jomini, AS2E

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

A l'invitation de la Municipalité, représentée par M. Thierry Auberson, Municipal, la commission s'est réunie le mercredi 13 mai 2026 à la Maison de Commune.

Lors de cette réunion, le représentant de la Municipalité a présenté et commenté le préavis, le contexte et les enjeux de celui-ci. Il a par la suite répondu à nos questions et fourni les compléments d'information demandés par la commission. Nous l'en remercions. La commission a siégé le mercredi 13 mai et a terminé son travail par échanges de courriel.

La commission souligne la qualité et la précision du préavis et invite les membres du Conseil à s'y référer pour plus de détails.

Contexte du préavis

Le collecteur des eaux usées actuel du Châtelard ne montre pas des problèmes majeurs. Malgré ça il est actuellement dans les limites de sa capacité.

Dans le cadre du développement futur de la commune, et en tenant compte de l'éventuelle intégration de la commune de Bousens, il apparaît clairement que le dimensionnement actuel du collecteur est insuffisant pour acheminer le débit total futur estimé à 97,2 l/s. Même sans cette intégration, le collecteur existant serait déjà en situation de sous-capacité à l'état futur.

Observations de la commission

La variante 1, Création d'un nouveau collecteur avec un tronçon en parallèle à l'existant est à tout point de vue la seule solution viable. La commission soutient ce choix.

Aucun coût à la charge des propriétaires n'est à prévoir. Le collecteur reste communal à ce stade et ne fait pas partie de l'AGEV. La future déviation du secteur du Martheray est quantitativement faible et a été prise en compte.

La commission rend la Municipalité attentive au planning des travaux afin d'éviter tout problème de circulation Sous-le-Mont, au vu de la réfection de la route de Genève prévue prochainement.

Si Bousens vient se connecter (très grande probabilité), une clé de répartition des charges similaire à celle de de l'AGEV sera appliquée.

Au final, la commission se plaît à relever que ce préavis paraît être un projet de qualité et bien élaboré.


Conclusions

Au vu du préavis présenté et des éléments qui précèdent, c'est à l'unanimité que la commission vous recommande, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

- ✓ d'accorder à la Municipalité un crédit de **CHF 1'100'000.00** pour la construction d'un collecteur communal d'eaux usées entre le chemin de Sous-le-Mont, le Châtelard et le Timonet d'En Haut
- ✓ d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché
- ✓ De donner décharge à la commission de son mandat.

Au nom de la commission :

- Hans-Peter Guggenbühl, AS2E, - Président



- Joël Humbert, Entente, - Rapporteur



Cheseaux, le 20 mai 2026